

# Une présence discrète. Les groupes d'entreprises qataris en Belgique depuis 1988

David Van Den Abbeel

La Coupe du monde masculine de football qui vient de débiter se déroule jusqu'au 18 décembre 2022 au Qatar. Cet événement majeur de l'industrie du sport, parmi les plus suivis au monde <sup>1</sup>, offre à ce petit État du Moyen-Orient une visibilité extrêmement importante depuis sa désignation officielle, le 2 décembre 2010. Il s'inscrit d'ailleurs au cœur de la stratégie de communication de l'émirat, destinée à lui forger une image internationale positive même si, de toute évidence, cette opération s'avère plus compliquée que prévu étant donné les nombreuses controverses et polémiques quant aux conditions d'attribution de la compétition et, plus encore, quant au contexte social et environnemental de l'organisation de cet événement.

La probable omniprésence du Qatar sur les écrans jusqu'à la fin de cette année est l'occasion de s'intéresser au poids des investisseurs qataris dans l'économie belge. Comme on le verra dans cette *@analyse du CRISP en ligne*, cette présence fut particulièrement précoce, compte tenu de l'histoire qatarie. Si elle reste aujourd'hui encore relativement confidentielle, elle n'est cependant pas non plus anecdotique.

Dans le cadre de son objectif d'analyse de la décision politique en Belgique, le CRISP étudie le pouvoir économique en mobilisant la notion de groupe d'entreprises. Un groupe d'entreprises se définit comme une unité économique (une société, une famille, une personne physique, un État...) composée d'entités juridiquement distinctes par l'intermédiaire desquelles se déploie un réseau de relations (le plus souvent, mais pas exclusivement, sous la forme de participations financières) qui sont organisées en vue de la réalisation d'un intérêt spécifique, irréductible à la somme des intérêts de ses membres. Ces groupes d'entreprises sont de plusieurs types. Il peut s'agir de groupes publics (comme ceux associés à un État, à une Région ou à une commune) ou de groupes privés. Parmi ces derniers, on retrouve des situations très différentes entre,

---

<sup>1</sup> D'après une analyse commanditée par la Fédération internationale de football association (FIFA), la Coupe du monde de 2018, en Russie, a été suivie par 3,6 milliards de téléspectateurs cumulés. Les Jeux olympiques d'été organisés à Rio de Janeiro en 2016 ont connu des résultats similaires. Cf. Publicis Media Sport & Entertainment, *2018 FIFA World Cup Russia Global broadcast and audience summary*, 2018 ; International Olympic Committee, *Global broadcast and audience report: Olympic Games Rio 2016*, 2016.

par exemple, des groupes qui représentent des multinationales mondiales ou des groupes associés à des personnes physiques voire à des familles.

L'étude des groupes d'entreprises permet de rendre compte efficacement de la présence d'investisseurs étrangers en Belgique. Pour cette @analyse, le CRISP a prioritairement utilisé les données de sa base sur l'actionnariat des entreprises wallonnes, gratuitement consultable en ligne <sup>2</sup>. Ces données ont été complétées par plusieurs recherches croisées dans la base de données Bel-first <sup>3</sup> ainsi que par un dépouillement de la presse économique francophone et néerlandophone (*L'Écho* et *De Tijd*). Cette méthodologie offre une vision particulièrement fine <sup>4</sup> des investissements qataris en Belgique de leurs débuts jusqu'à nos jours <sup>5</sup>.

En définitive, la présence de quatre groupes d'entreprises qataris en Belgique a été identifiée : trois groupes familiaux et un groupe public, l'État du Qatar lui-même. La première partie de cette @analyse du CRISP en ligne décrit ces différents groupes en se concentrant sur leurs actifs passés et présents en Belgique. Cet examen permet d'appréhender les entreprises et les secteurs d'activité concernés ainsi que de donner une idée du profil et des motivations des investisseurs qataris présents en Belgique. La seconde partie propose un bilan chiffré de l'évolution de cette présence qatarie en Belgique. Cette seconde approche laisse apparaître une vision d'ensemble qui témoigne de la place qu'occupe la Belgique au sein des stratégies d'investissement des acteurs qataris.

## Un État familial

Depuis sa proclamation d'indépendance complète, en 1971, à la suite de sa sortie du protectorat britannique, le Qatar a pris la forme d'une monarchie absolue. Les membres de la famille Al Thani sont à la tête de l'État et en détiennent la plupart des postes clés depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle. La famille royale, qui compte plusieurs milliers de membres, est à la tête du principal groupe d'entreprises qatari présent en Belgique. Elle est aussi à l'origine des premiers investissements qataris en Belgique.

Le premier d'entre eux remonte probablement à 1982. Il s'agit de l'achat d'un immeuble, avenue Louise, à Saint-Gilles, par l'intermédiaire d'une société de droit britannique, pour le compte d'Hamad ben Khalifa Al Thani, alors prince héritier. À la même époque, le prince sympathise avec Freddy Herbrand, décathlonien belge fraîchement retraité, engagé au Qatar afin d'y développer l'athlétisme <sup>6</sup>. De fil en aiguille, celui-ci l'invite

---

<sup>2</sup> [www.actionnariatwallon.be](http://www.actionnariatwallon.be).

<sup>3</sup> Base de données entretenue par le Bureau van Dijk, racheté en 2017 par la société d'analyse financière américaine Moody's.

<sup>4</sup> L'analyse rend compte des sociétés de droit belge ou des sociétés étrangères avec unité d'établissement en Belgique, sous l'influence (10 % des droits de vote ou plus) de groupes d'entreprises de nationalité qatarie.

<sup>5</sup> Les dernières données financières utilisées se fondent sur les rapports des entreprises pour l'année comptable 2020, c'est-à-dire dont la date de fin de l'exercice comptable se situe entre le 1<sup>er</sup> juillet 2020 et le 30 juin 2021 inclus. Les entreprises ont un délai de 7 mois maximum, après la date de clôture de leur exercice, pour publier leurs comptes. Ce sont donc, à ce jour, les derniers comptes disponibles. Néanmoins, les mouvements actionnariaux plus récents déjà connus sont aussi renseignés.

<sup>6</sup> Sur cette relation et ces décisions d'investissements, voir l'excellent reportage de Q. NOIRFALISSE, « Malmédy : les cantons du Qatar », *Médor*, n° 15, 2019.

à découvrir sa région natale, autour de la commune de Malmédy. Entre 1988 et 1989, H. ben Khalifa Al Thani réalise plusieurs acquisitions immobilières (dont une villa, un petit complexe hôtelier, deux restaurants et quelques bâtiments commerciaux) dans la commune, qui sont logées dans quatre sociétés, toujours actives. Si, initialement, ces sociétés sont administrées par F. Herbrand et ses connaissances, au début des années 2000, H. ben Khalifa Al Thani, alors devenu Émir après avoir renversé son père en 1995, entreprend de restructurer ces investissements sous la coupole d'une société de droit français, French Properties Management, créée afin de gérer les nombreux investissements immobiliers de la famille royale en France. En Belgique, deux nouvelles sociétés viennent compléter ce patrimoine dans les années qui suivent : l'une pour acquérir en 2006 un domaine de chasse, l'autre pour acheter en 2012 l'ancien bâtiment de la banque Empain, à Bruxelles.

Deux autres membres de la famille royale se sont constitué un patrimoine immobilier, plus modeste, en Belgique. Il s'agit premièrement de Mishaal ben Hamad Al Thani, fils aîné de H. ben Khalifa Al Thani (et demi-frère de l'Émir actuel, Tamim ben Hamad Al Thani), qui fut notamment ambassadeur du Qatar en Belgique entre 2008 et 2012. Comme son père, Mishaal dispose d'une résidence en Belgique, dans la commune de Butgenbach. En 2005, il a également investi dans la colombophilie, une activité qui semble toutefois désormais clôturée. En 2020, il réalise l'acquisition d'un haras dans sa commune d'adoption puis, en 2021, son nom apparaît cette fois en relation avec l'achat d'un troupeau de vaches wagy dans la région de Bastogne<sup>7</sup>, sans que cet investissement puisse être associé à une quelconque personne morale créée pour l'occasion. Deuxièmement, Ali ben Jassem Al Thani, membre d'une autre branche de la famille royale, ambassadeur du Qatar en Belgique de 2012 à 2016 et actuellement ambassadeur de son pays en France, a également réalisé quelques investissements immobiliers logés, depuis son départ de Bruxelles, au sein d'une société créée avec son épouse, Iman bint Hamad Al Kuwari.

Ces neuf sociétés, dont les activités sont essentiellement immobilières, ont des répercussions économiques plutôt marginales. Néanmoins, les membres de la famille Al Thani sont également présents dans des actifs plus productifs. En effet, en 2006, un autre membre de la famille, Sultan ben Jassem Al Thani, entre, avec d'autres investisseurs, dans le capital de la chocolaterie liégeoise Galler, fondée en 1976 par Jean Galler. Cet investissement est augmenté l'année suivante, puis l'actionnaire qatari devient majoritaire dès 2011 avant d'en devenir l'actionnaire unique en 2018, venant ainsi combler les difficultés financières de l'entreprise. Finalement, à partir de 2020, S. ben Jassem Al Thani profite d'une nouvelle augmentation de capital pour laisser quelques investisseurs belges monter à nouveau à bord, le principal étant Noshag, l'invest liégeois. Il reste toutefois l'actionnaire principal de la société, avec 70 % des droits de vote. En 2021, durement touchée par les inondations de l'été, la chocolaterie a été contrainte de fermer son atelier de production et l'un de ses magasins, tous deux rouverts désormais. L'ensemble des sociétés de la chocolaterie représentaient un peu plus de 150 équivalents temps plein (ETP) en 2020.

---

<sup>7</sup> *La Meuse*, 3 mai 2021.

Depuis 2012, profitant des conséquences de la crise bancaire et financière, la famille Al Thani a également fait son entrée dans le secteur très discret de la gestion de patrimoine par l'intermédiaire d'Hamad ben Jassem Al Thani, ancien ministre des Affaires étrangères (1992-2013) et ancien Premier ministre (2007-2013) du Qatar. En effet, dès 2009, pris dans les difficultés financières, les groupes financiers KBC et Dexia cherchent, chacun de leur côté, à se séparer de plusieurs de leurs actifs afin de recevoir les soutiens financiers qui leur permettront de maintenir leurs activités principales de banque et d'assurance. Dans le courant de l'année 2011, H. ben Jassem Al Thani, par l'intermédiaire de Precision Capital, une société luxembourgeoise, finalise les négociations qui lui permettent d'acquérir, d'une part, Kredietbank Luxembourg European Private Bankers (KBL epb), société luxembourgeoise qui dispose de plusieurs filiales en Europe, dont Puilaetco Dewaay Private Bankers en Belgique, et, d'autre part, la majorité des parts (près de 90 %) de Dexia Banque Internationale à Luxembourg (Dexia BIL), société de droit luxembourgeois également. Ces entités connaîtront d'importantes restructurations. En 2013, Dexia BIL ouvre un établissement à Bruxelles et débute ses activités en Belgique. Celles-ci sont ensuite revendues, en 2015, à Puilaetco Dewaay Private Bankers. Dexia BIL elle-même est ensuite cédée, en 2017, au groupe chinois Legend Holdings. Entre-temps, en 2014, Puilaetco Dewaay Private Bankers acquiert et absorbe les activités de la filiale belge de la banque suisse UBS, *leader* mondial dans la gestion de patrimoines. Les deux entités fusionnent. Finalement, en janvier 2020, KBL epb devient Quintet Private Bank. Quelques mois plus tard, elle absorbe la plupart de ses filiales – dont la belge Puilaetco Dewaay Private Bankers – et les transforme en succursales. Après cette réorganisation, Quintet Private Bank, société de droit luxembourgeois, est toujours propriété de H. ben Jassem Al Thani. Elle dispose désormais de sept unités d'établissements en Belgique et de plusieurs succursales dans d'autres pays européens. En Belgique, où elle occupe près de 200 ETP, Quintet Private Bank est désormais un acteur important dans la gestion de fortunes, au même titre, par exemple, que les succursales de la Deutsche Bank ou d'ABN AMRO.

Enfin, la famille Al Thani s'est également invitée, bien que de façon temporaire, dans le secteur de l'ingénierie informatique. En 2016, la société qatarie Mannai lance une offre publique d'achat (OPA) amicale sur le Groupe français informatique (GFI), société française, cotée en bourse, implantée dans plusieurs pays d'Europe et qui réunit déjà plus de 14 000 employés. Mannai est elle-même cotée en bourse. Son actionnariat est toutefois détenu, à plus de 80 %, par trois autres sociétés qataries. Parmi celles-ci, Qatar Investment & Projects Development Holding Company (QIPCO) en est l'actionnaire majoritaire depuis 2005. QIPCO est une société d'investissement privée contrôlée par la famille royale. Son conseil d'administration est actuellement présidé par Abdallah ben Khalifa Al Thani, demi-frère de l'ancien Émir H. ben Khalifa Al Thani, ancien ministre de l'Intérieur (1989-2001) et ancien Premier ministre (1996-2007), et la société QIPCO est dirigée par son fils aîné. Dès 2016, Mannai prend le contrôle de GFI. Elle renforce progressivement son investissement jusqu'à sortir la société des marchés boursiers en 2018. GFI possède deux filiales en Belgique qui totalisent alors un peu plus de 150 ETP. La même année, la société lance et conclut une OPA amicale sur une grande société belge : Realdolmen, qui compte alors plus de 1 000 ETP en Belgique. Après cette acquisition, les deux anciennes filiales de GFI en

Belgique sont incorporées dans Realdolmen. Deux ans plus tard, en 2020, le groupe GFI change de nom et devient Inetum. Finalement, en juillet 2022, Mannai procède à la vente d'Inetum qui est reprise par un consortium d'investisseurs menés par le fonds d'investissement américain Bain Capital. Le groupe compte, à la suite de ses multiples acquisitions, plus de 27 000 employés dans le monde.

Étant donné son envergure, il n'est pas nécessairement évident de considérer l'ensemble de la famille Al Thani comme une unité économique. Néanmoins, les informations concernant ses dynamiques internes sont bien trop parcellaires pour proposer des sous-divisions plus précises. De surcroît, les noms cités ci-dessus laissent penser que ce sont les acteurs les plus en vue de la famille qui sont aussi à l'origine de ses principaux investissements. Si l'ensemble des investissements de la famille ne suivent pas nécessairement une stratégie homogène, on vient de le voir, il apparaît tout de même, compte tenu de la structure hiérarchique et autoritaire de cet ensemble, qu'une certaine cohérence est assurée. Du point de vue belge, étant donné les informations disponibles et en l'absence de divisions publiques, il semble en tout cas acceptable de considérer la famille Al Thani comme un groupe d'entreprises unique.

Aux côtés de la famille Al Thani, le deuxième groupe d'entreprises qatari présent en Belgique en envergure est l'État du Qatar. Comme on le verra, il est parfois complexe, dans cet État autoritaire, de tracer la frontière entre les investissements réalisés par la famille royale et ceux détenus par l'État, qui est sous son contrôle absolu. Les membres de la famille Al Thani se trouvent à tous les niveaux de décision du pays et les dynamiques de ces deux groupes d'entreprises s'interpénètrent. Le CRISP a toutefois choisi de les distinguer, notamment en tenant compte du véhicule d'investissement utilisé, qui permet de distinguer les opérations qui s'assimilent au patrimoine privé de celles qui sont opérées pour le compte de l'État.

L'État qatari doit une grande partie de sa puissance économique actuelle aux revenus tirés de la vente des hydrocarbures, et en particulier du gaz naturel liquéfié (GNL). Il n'en a toutefois pas toujours été ainsi. L'exploitation du gaz au Qatar date des années 1970 mais c'est surtout avec l'arrivée de H. ben Khalifa Al Thani à la tête de l'émirat, en 1995, que celle-ci s'est intensifiée. L'afflux de rentrées va alors bouleverser l'économie qatarie. Depuis 2005, le bras financier principal de l'État qatari est la Qatar Investment Authority (QIA), un des plus puissants fonds souverains au monde <sup>8</sup>, chargée de diversifier l'économie nationale. En parallèle, l'Émir lance le Qatar dans une série de projets destinés à affirmer l'image internationale de celui-ci, notamment par le biais des industries médiatiques, sportives, culturelles et touristiques <sup>9</sup>.

Les investissements de l'État du Qatar en Belgique font écho à ces deux mouvements. On identifie quatre investissements différents. Premièrement, créée en 1996, la chaîne d'information en continu Al Jazeera fait partie de ces projets qui contribueront à l'image de marque du pays. Elle ouvre une antenne en Belgique en 2005. Celle-ci est fermée en 2018, lorsque la chaîne rencontre des difficultés et voit ses audiences

---

<sup>8</sup> Un fonds souverain est un fonds d'investissement détenu par un État. La gestion de ce fonds permet de remplir certains objectifs stratégiques, en participant par exemple au capital de certaines grandes entreprises ou en investissant dans les secteurs stratégiques d'un autre État.

<sup>9</sup> À ce propos, cf. M. GRAY, *Qatar. Politics and the Challenges of Development*, Boulder, Lynne Rienner, 2013 ou J. PIRON, *Qatar. Le pays des possédants*, Waterloo, Luc Pire, 2022.

baisser, notamment à cause d'une concurrence de plus en plus solide. Deuxièmement, en 2008, QIA prend le contrôle de Cegelec, filiale du groupe français Alstom spécialisée dans l'ingénierie électrique. Cegelec possède elle-même une filiale belge ainsi que des parts dans quelques sociétés locales. En 2010, la société française est revendue au groupe de construction français Vinci, contre des parts dans cette dernière. Troisièmement, en 2010 également, la compagnie aérienne nationale Qatar Airways ouvre une succursale belge, toujours active, pour son activité cargo aux aéroports de Zaventem et de Liège. Quatrièmement, en 2012, Aspire Zone Foundation, institution publique dédiée au développement du sport qatari, fait l'acquisition, via une société intermédiaire luxembourgeoise et une nouvelle société belge, l'AFD Eupen, du club de football germanophone Königliche Allgemeine Sportvereinigung (KAS) Eupen, alors proche de la faillite. Quatre ans plus tard, l'équipe première du club retrouve la première division, au sein de laquelle elle lutte chaque année pour son maintien.

Aux côtés des deux groupes d'entreprises que sont la famille Al Thani et l'État du Qatar, on retrouve encore deux groupes d'entreprises qataris associés à des familles influentes. Leurs intérêts en Belgique sont toutefois plutôt anecdotiques. Il s'agit premièrement de la famille Al Emadi, dont deux membres possèdent, depuis 2018, un hôtel quatre étoiles d'une vingtaine de chambres à Bruxelles, le Concorde. Il s'agit deuxièmement de la famille Al Sulaiti, dont un membre a créé, en 2014, une société destinée à un montage financier. Celle-ci n'a toutefois plus d'activités depuis 2015 et a été dissoute en 2020.

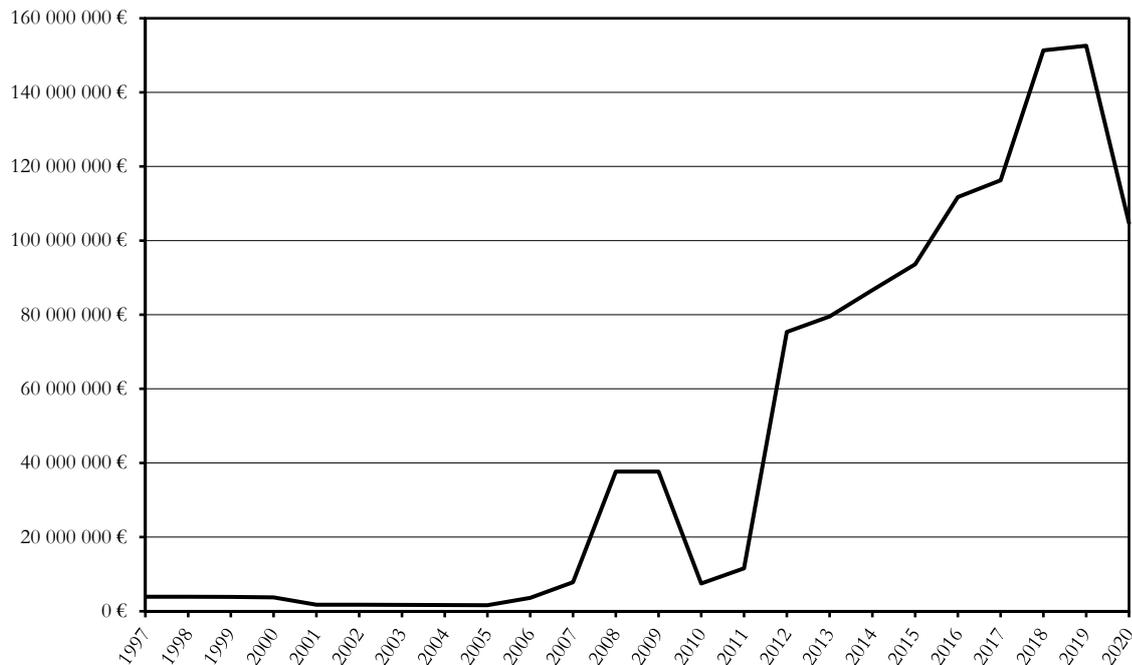
## La présence qatarie en Belgique

En définitive, les quatre groupes d'entreprises qataris ainsi identifiés sont associés, depuis 1988, à 29 sociétés de droit belge et à 2 sociétés de droit étranger avec un établissement belge. À ce jour, 18 de ces sociétés sont toujours actives en Belgique et contrôlées par des investisseurs qataris. La majorité d'entre elles (11) ont des activités essentiellement immobilières.

L'examen de la part de capital détenu par les investisseurs qataris dans les sociétés belges entre 1997 et 2020 (cf. Graphique 1) permet de visualiser l'évolution de cette activité. Avant 2007, la présence qatarie dans les capitaux de sociétés belges reste très limitée (sous les 5 millions d'euros). La situation évolue toutefois avec l'entrée progressive de la famille Al Thani dans la chocolaterie Galler et, plus encore, avec la prise de contrôle de Cegelec dès 2008. La vente de la société française en 2010 ramène la courbe à son niveau précédent jusqu'à ce que les investissements dans Puilactco Dewaay Private Bankers et dans l'AFD Eupen la fassent à nouveau décoller à partir de 2012. Ces capitaux franchissent pour la première fois la barre des 100 millions d'euros en 2016. Ils sont encore renforcés par la prise de contrôle de GFI en 2018. En 2020, les capitaux détenus par les groupes d'entreprises qataris en Belgique chutent lourdement, avec la fusion de Puilactco Dewaay Private Bankers et KBL epb vers la société luxembourgeoise. Enfin, la vente d'Inetum au fonds américain Bain Capital, qui sera visible dans les comptes de l'exercice 2022, toujours en cours, va encore faire baisser cette courbe qui devrait par conséquent à nouveau descendre sous les 100 millions. Le club d'Eupen et la chocolaterie Galler seront alors les deux seuls actifs

conséquents encore associés en Belgique (en l'occurrence, en Wallonie) à des groupes d'entreprises qataris.

**Graphique 1. Somme du capital (en euros constants) détenu par les groupes d'entreprises qataris dans des sociétés belges (1997-2020)**



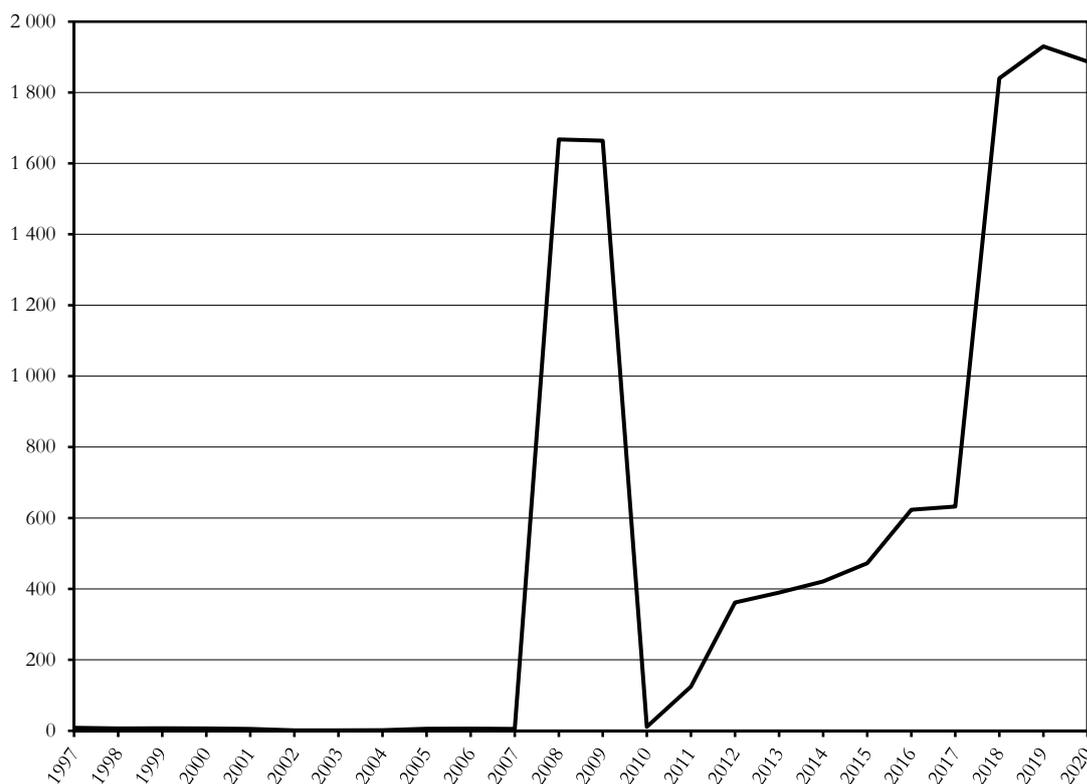
L'analyse du total des actifs de ces sociétés associées à des groupes d'entreprises qataris offre un graphique aux tendances similaires bien qu'exagérément déformé par l'activité bancaire de Puilaetco Dewaay Private Bankers, et donc moins lisible. En 2019, le total des actifs des sociétés concernées était de 1,8 milliard d'euros. En 2020, à la suite de la fusion et du déménagement de la banque privée, ce total redescend à 220 millions. En revanche, l'analyse de l'emploi des sociétés contrôlées<sup>10</sup> par des groupes d'entreprises qataris<sup>11</sup> (cf. Graphique 2) permet des observations plus intéressantes. L'emploi associé à ces groupes reste anecdotique avant 2008, oscillant entre 1,5 et 8,5 ETP. Avec le rachat de Cegelec, le nombre d'ETP des sociétés sous contrôle qatari explose, mais seulement pendant deux années. La progression qui reprend en 2011 est plus fluide. Elle est marquée par la prise de contrôle de Galler, cette année-là, puis de Puilaetco Dewaay Private Bankers en 2012. La courbe progresse ensuite plus lentement jusqu'au rachat de GFI, en 2016, et s'accroît surtout à l'acquisition de Realdolmen en 2018. En 2020, les sociétés sous contrôle de groupes d'entreprises qataris emploient 1 887 ETP, soit légèrement moins qu'en 2019 (1 930 ETP). L'essentiel de ces ETP (1 408) sont logés dans la filiale d'Inetum, Inetum Realdolmen Belgium. En 2022,

<sup>10</sup> Seul l'emploi des sociétés dans lesquelles les groupes d'entreprises qataris détiennent plus de 50 % des parts est ici considéré.

<sup>11</sup> On notera cependant que cette analyse ne tient pas compte des bâtiments diplomatiques de l'État du Qatar ainsi que du personnel qui leur est associé. Le Qatar dispose, en Belgique, d'une ambassade, d'une mission diplomatique auprès de l'Union européenne ainsi que d'une représentation militaire auprès de l'OTAN.

à la suite de la vente de ce groupe, la courbe devrait donc retrouver des proportions semblables à 2016, bien inférieures à 1 000 ETP.

**Graphique 2. Nombre d'ETP des sociétés, belges ou étrangères avec établissement en Belgique, sous contrôle de groupes d'entreprises qataris (1997-2020)**



## Un terrain d'investissement secondaire

En conclusion, la présence des investisseurs qataris en Belgique reste très limitée. Elle est aussi assez hétéroclite. Les importants contrats passés entre Qatar Terminal Liquidated (QTL), filiale de Qatar Energy, et Fluxys en 2019 puis en 2022, renforçant la position du terminal GNL de Zeebruges comme l'une des portes d'entrée du gaz qatari – première source de richesse du pays – en Europe n'a pas suscité d'investissements locaux. De toute évidence, contrairement à d'autres pays du continent – en particulier la France et le Royaume-Uni –, la Belgique ne s'insère pas non plus, à ce jour, dans la stratégie de diversification économique du Qatar. Les principales répercussions économiques des acquisitions qataries sont indirectes, à travers les filiales belges de groupes étrangers dont le Qatar prend le contrôle, parfois temporairement. L'intérêt personnel et historique qu'éveille la Belgique chez quelques membres de la famille royale qatarie qui y ont acquis un petit patrimoine n'a visiblement pas déclenché d'autres ambitions financières.

Pour autant, l'examen des investissements qataris en Belgique montre aussi que ceux-ci ne sont pas non plus anodins et ne se limitent pas à du chocolat et du football, même si ce sont là des actifs symboliques très visibles. La possession, même temporaire, d'une banque privée ou de grandes entreprises reste un événement auquel il convient d'être attentif. L'intégration mondiale des marchés financiers rend difficile le suivi des multiples mouvements qui concernent, parfois indirectement, l'économie belge. Dans cette optique, le recours à l'examen des groupes d'entreprises offre un angle d'analyse particulièrement abordable et efficace afin de décrypter les investissements d'un pays dans une économie locale ou nationale.

Pour citer cet article : David VAN DEN ABBEEL, « Une présence discrète. Les groupes d'entreprises qataris en Belgique depuis 1988 », *Les @analyses du CRISP en ligne*, 28 novembre 2022, [www.crisp.be](http://www.crisp.be).